

Compte Rendu Assemblée Générale de la Fédération Française de Canoë Kayak Samedi 8 avril 2017- 9h30-17h00

Ordre du jour

9h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale

- Hommage aux personnes qui nous ont quittés,
- Vérification et information sur le quorum,
- Information sur les votes électroniques par le Président de la Commission de surveillance électorale,
- Vote sur l'Approbation des comptes-rendus des A. G. du 02 avril 2016 et du 10 décembre 2016,
- Présentation du Teaser sur les activités,
- Rapport du Président du Conseil Fédéral,
- Rapport du Secrétaire Général,
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux comptes,
- Présentation du Budget prévisionnel 2017,
- Vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau,
- Propos introductif du Président Fédéral et du Directeur Technique National sur le Projet Fédéral 2017-2020, et vote sur le projet fédéral,
- Remises des distinctions fédérales faites par Jean ZOUNGRANA, accompagné par le Président d'Honneur Vincent HOHLER.

12h30 : Repas

14h00 : Reprise de l'Assemblée Générale

- Propositions de modification des Statuts,
- Propositions d'évolution du Règlement Intérieur et des Annexes 4, 2, 5 et 6,
- Politique tarifaire 2018 et Annexe 10,
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral,
- Si nouveaux statuts validés, présentation des candidats et vote pour les postes au Bureau Exécutif,
- Sous réserve d'adoption des nouveaux statuts, présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Conseil des Territoires et du Développement,
- Questions diverses,

17h00 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 par Jean ZOUNGRANA



Vérification du Quorum

Tableau des représentants des régions et des voix représentées

Représentants des régions collège 1 (membres affiliés):

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
			<u>.</u>	
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1er délégué	HAMMACHE	Nasser	55
AUVERGNE-RHONE-ALPES	2ème déléguée	DELTOUR	Sylvaine	54
AUVERGNE-RHONE-ALPES	3ème délégué	CAILLEBOTTE	Philippe	54
		163/1	163	I
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	1 ^{er} délégué	GAEREL	Fabrice	40
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	2ème délégué	BONIN	Daniel	40
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	3ème délégué	HAYNE	Jean-Jacques	39
		119/1	119	
BRETAGNE	1 ^{ère} déléguée	TASSERIT	Michèle	74
BRETAGNE	2 ^{ème} délégué	TREGARO	René	74
BRETAGNE	3ème délégué	LE BELLOUR	Dominique	74
		222/2	222	
CENTRE VAL DE LOIRE	1er délégué	VENDROT	Michel	25
CENTRE VAL DE LOIRE	2ème déléguée	DEPROUW	Lucie	24
CENTRE VAL DE LOIRE	3ème déléguée	DEHAIS	Christianne	24
		73/7	73	
CORSE	1er délégué			3 (absent)
		0/3	3	
GRAND EST	1 ^{ère} déléguée	DECHENAUD	Laurence	70
GRAND EST	2ème délégué	STUTZMANN	Thomas	70
GRAND EST	3ème délégué	HELL	Adrian	70
		210/2	210	
GUADELOUPE	1 ^{er} délégué	ROMNEY	Francis	27
		27/2	27	
GUYANE	1 ^{er} délégué	HERISSON	Didier	23 (absent)
		0/2	3	
HAUTS DE FRANCE	1er délégué	GRUYELLE	Frédéric	50
HAUTS DE FRANCE	2ème délégué	LENGELLE	Alain	49
HAUTS DE FRANCE	3ème déléguée	CHEVIET	Carole	49
	_	148/1		
ILE DE FRANCE	1er délégué	DABLIN	Stéphane	48
ILE DE FRANCE	2ème délégué	LE PALLEC	Georges	48
ILE DE FRANCE	3ème délégué	TROUVE	Gilbert	48
		144/1		
MARTINIQUE	1er délégué	EDMOND	Laurent	9
		9/9)	



REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX		
MAYOTTE	1er délégué			5 (absent)		
		0/	5			
NORMANDIE	1er délégué	FLEURIOT	Vincent	40		
NORMANDIE	2ème délégué	MORLET	Pascal	40		
NORMANDIE	3ème délégué	MASSELINE	Sébastien	40		
		120/	120			
NOUVELLE AQUITAINE	1 ^{ère} déléguée	DUVAL DEPLANNE	Marie	86		
NOUVELLE AQUITAINE	2ème délégué	VALLAEYS	Philippe	85		
NOUVELLE AQUITAINE	3ème délégué	MOURAUD	Thierry	85		
		256/	256			
NOUVELLE CALEDONIE	1er délégué	DROUET	Richard	1		
		1/1				
OCCITANIE	1er délégué	CARLUER	Yvon	47		
OCCITANIE	2ème déléguée	MENETREY	Isabelle	46		
OCCITANIE	3ème délégué	GERAIN	Etienne	46		
		139/	139			
PACA	1er délégué	VIGUEREUX	Jean-Claude	42		
PACA	2ème délégué	JEANTET	Alain	42		
PACA	3ème déléguée	TEORE	Gisèle	42		
		126/	126			
PAYS DE LA LOIRE	1er délégué	NAULEAU	Jean-Pierre	54		
PAYS DE LA LOIRE	2ème déléguée	LECLERC	Catherine	54		
PAYS DE LA LOIRE	3ème déléguée	THELIER	Lydie	54		
		162/	162			
LA REUNION	1er délégué	LAGOURGUE	Véronique	28		
		28/	28			
WALLIS ET FUTUNA	1er délégué			1 (absent)		
		0/	1			
	N	IOMBRE TOTAL DE VOIX COLLEC	GE I	1947/1979		



Représentants des régions collège 2 et 3 (membres agréés et conventionnés):

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
AUVERGNE-RHONE-ALPES	Délégué Collège 2			2 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION AUVERGNE	E-RHONE-ALPES	0/2
BOURGOGNE- FRANCHE COMTÉ	Délégué Collège 2			2 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION BOURGO	GNE- FRANCHE COMTÉ	0/2
BRETAGNE	Délégué Collège 2			5 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION BRETAGNE		0/5
GRAND EST	Délégué Collège 2			1 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION GRAND ES	Т	0/1
HAUTS DE FRANCE	Délégué Collège 2			5 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION HAUTS DE	FRANCE	0/5
NORMANDIE	Délégué Collège 2			1 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION NORMAND	DIE	0/1
NOUVELLE AQUITAINE	Délégué Collège 2			4 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION NOUVELLE	AQUITAINE	0/4
OCCITANIE	Délégué Collège 2			5 (absent)
	Délégué Collège 3			1 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION OCCITANIE		0/6
PAYS DE LA LOIRE	Délégué Collège 2			2 (absent)
	Délégué Collège 3			1 (absent)
	NOMBRE TOTAL DE VOIX P	OUR LA REGION PAYS DE LA	A LOIRE	0/3
	NOMBRE	TOTAL DE VOIX COLLEGE II	l et III	0/29
	NOMBRE TOTAL DE VOIX CO	OLLEGE I ET II		1947/2008

À la mémoire de nos disparus

Jean ZOUNGRANA propose de rendre hommage aux personnes qui nous ont quittés cette année, par une minute de silence :

- Région Ile de France : Philippe COULOMBIER, Grigore OBREJA et Igor PERRET
- Région Auvergne Rhône Alpes : Ghyslain ANDRÉ
- Région Bretagne : Michel BODIN, Michel GUILLOTIN et Ewan GUINEL
- Région Normandie : Victor JOSSE
- Région Grand Est : Jean-Claude REBY, Fernand LAMY et Michel TREIBER
- Région Hauts de France : Bastien DAMIENS
- Région Guadeloupe : Thierry VERNHES
- Anne-Constance CASCARO, athlète
- Pascal CASTETS, Kiné EQF Slalom
- Marcel RENAUD membre d'honneur de l'AIFCK
- Maurice GRAFFEN, champion de K1 et K2 il a fait partie de l'équipe de France à trois jeux Olympiques et membre de la SNTM de 1947 à 1956.

-



Approbation des comptes rendus

09h45 :	Vote électronique p avril 2016 et du 10	• •	n des comptes-rendus des Assemblées Générales du 02
Vote	1 : Vote sur le comp	te-rendu de l'Ass	semblée Générale du 02 avril 2016
	□ POUR	1839 voix	100 %
	☐ CONTRE ☐ VOTE BLANC	0 voix 68 voix	0 %
Vote 2	2 : Vote sur le compte	e-rendu de l'Asse	mblée Générale du 10 décembre 2016
	□ POUR	1793 voix	97,82 %
	☐ CONTRE ☐ VOTE BLANC	40 voix 74 voix	2,18 %
10h00 :	Lancement du Teas	er sur les activité	s de l'année écoulée
	Vidéo sur le Champ	ionnat d'Europe	de Kayak-Polo de Saint-Omer
	Intervention de Chr Descente et de Slalo	•	sur le triple Championnat du Monde de Pau de Slalom,
10h15 :	Rapport du Préside	nt du Conseil Féd	éral fait par Dominique LE BELLOUR
10h20 :	Rapport du Secréta	ire Général fait p	ar Gilbert TROUVE
10h40 :	Rapport du Trésori	er : faite par Geo	rges LE PALLEC et le Commissaire aux comptes
11h00 :	Présentation du Bu	dget prévisionnel	2017 par Anne-Laure VIARD
Votes	sur les budgets réalis	és et prévisionne	ls, sur l'affectation du résultat en report à nouveau
Vote 3	3 : Vote sur le rappor	t Trésorier et rep	ort à nouveau
	□ POUR	1758 voix	95,65 %
	☐ CONTRE	80 voix	4,35 %
	\square VOTE BLANC	39 voix	
Vote 4	l : Vote sur le budget	prévisionnel	
	□ POUR	1671 voix	95,49 %
	☐ CONTRE	79 voix	4,51 %
	☐ VOTE BLANC	197 voix	



Projet Fédéral

11h40 : Propos introductif et présentation du Président Fédéral Jean ZOUNGRANA et du Directeur

Technique National Ludovic ROYE sur le Projet Fédéral 2017-2020

Vote 5 : Vote sur le projet fédéral 2017-2020

□ POUR□ CONTRE1850 voix97,42 %2,58 %

□ VOTE BLANC 48 voix

Remise de distinction

12h00: Remises des distinctions fédérales faites par Jean ZOUNGRANA accompagné par Vincent

HOHLER (Président de 2008 à 2016) nommé par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral,

Président d'honneur.

Médaille d'or remise à Yannick LE BORGNE, figure historique du Canoë, carrière de sportif et de bénévole, il a passé 22 ans dans différences instances fédérales allant du club au Bureau Exécutif.

Médaille d'or remise à Gilbert TROUVE, Secrétaire Général de 2009 à 2016, plus de 40 années de licences, il a œuvré pour la création de nombreuses structures. Il a animé aussi un très gros dossier, celui de Vaires sur Marne.

12h30: Repas

14h00 : Reprise de l'Assemblée Générale

Modification des Statuts et du Règlement Intérieur

Propositions de modification des Statuts présentées par Emmanuel GIRARD et vote,

Vote 6 : Vote sur la modification des statuts :

□ POUR□ CONTRE□ Voix□ 0 %

☐ VOTE BLANC 139 voix



Vote 7 : Vote sur les assu	rances dans le	es statuts	:
□ POUR	1746	5 voix	100 %
☐ CONTRE	0 vo	ix	0 %
☐ VOTE BLAN	C 131	voix	
Propositions d'évolution GIRARD et vote,	du règlement	intérieur	et des annexes 4, 2, 5 et 6 présentées par Emmanue
Vote 8 : Vote sur l'évolut	ion du règlem	ent intéri	eur :
□ POUR		3 voix	95,34 %
\square CONTRE	85 v	oix	4,66 %
☐ VOTE BLAN	C 54 v	oix	
Vote 9 : Vote sur l'Annex	e 4 Financière	e:	
□ POUR	1823 voix	100 %	
☐ CONTRE	0 voix	0 %	
☐ VOTE BLANC	54 voix		
Vote 10 sur l'Annexe 2 su Fédéral :	ır le fonctionn	nement de	es Commissions Nationales créées par le Conseil
□ POUR	1769 voix	97,04	%
☐ CONTRE	54 voix	2,96 %	6
☐ VOTE BLANC	54 voix		
Vote 11 sur l'Annexe 5 su	ır les Commis	sions Stat	utaires disciplinaires :
□ POUR	1877 voix	100 %	
☐ CONTRE	0 voix	0 %	
☐ VOTE BLANC	0 voix		
Vote 12 sur l'Annexe 6 su	ır les Commis	sions Stat	utaires de prévention et de lutte contre le dopage :
□ POUR	1877 voix	100 %	
☐ CONTRE	0 voix	0 %	
☐ VOTE BLANC	0 voix		



15h00 : Politique tarifaire 2018 présenté par Emmanuel GIRARD et annexe 10

Vote 13 : Vote sur la poli	tique tarifaire (et l'annexe 10
□ POUR	1711 voix	94,69 %
☐ CONTRE	96 voix	5,31 %
□ VOTE BLANC	0 voix	
15h15 : Présentation des par candidat – M		ote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral : 3 min
Vote 14 : Vote sur les po	stes vacants au	Conseil Fédéral :
Une seule cand	idate : Marie D	UVAL
□ POUR	1765 voix	95,25 %
☐ CONTRE	88 voix	4,75 %
\square VOTE BLANC	0 voix	
	Exécutif ainsi d dier CHAVRIER	ndoptés, Jean ZOUNGRANA présente ses candidats pour les que les missions qui leurs seront confiées : - Caroline JEHL
Olivier BAYLE :		
☐ POUR	1171 voix	69,83 %
☐ CONTRE		03,03 /0
	506 voix	30,17 %
\square VOTE BLANC	506 voix 176 voix	•
☐ VOTE BLANC Didier CHAVRIER:		•
		•
Didier CHAVRIER :	176 voix	30,17 %
Didier CHAVRIER : □ POUR	176 voix 1388 voix	30,17 % 88,35 %
Didier CHAVRIER : ☐ POUR ☐ CONTRE	176 voix 1388 voix 183 voix	30,17 % 88,35 %
Didier CHAVRIER : ☐ POUR ☐ CONTRE ☐ VOTE BLANC	176 voix 1388 voix 183 voix	30,17 % 88,35 %
Didier CHAVRIER: POUR CONTRE VOTE BLANC Caroline JEHL:	176 voix 1388 voix 183 voix 282 voix	30,17 % 88,35 % 11,65 %



16h15 : Suite à l'adoption des nouveaux statuts, présentation des candidats pour pourvoir les postes au Conseil des Territoires et du Développement avec 3 min de présentation par candidat et vote : Evelyne COMBES – Daniel LAFITTE

Vote 16 : Vote sur les postes vacants au Conseil des Territoires dans le collège des Président(e)s de CDCK :

Evelyne COMBES 1581 voix 68,74 % Daniel LAFITTE 719 voix 31,26 %

VOTE BLANC 1178 voix

Questions diverses:

Région : Auvergne Rhône Alpes **Nom/Prénom :** Nasser HAMMACHE

Qualité : Président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes Question relative à la représentativité des Régions à l'AG fédérale.

La récente réforme des régions a des impacts importants. Elle nous interroge aujourd'hui sur la représentativité des clubs, à l'assemblée générale fédérale. En effet, le passage de 22 à 13 régions, accentue l'écart entre les régions inchangées - Corse, Bretagne... - et les nouvelles méga régions – Occitanie, Grand Est....

Comment cette nouvelle réalité peut-elle être prise en compte dans nos statuts ? La proposition actuelle des statuts présentée au chapitre S – 2.1.1.1 – Représentant-e-s à l'Assemblée Générale fait perdre 24 personnes physiques dans notre AG fédérale.

Il nous paraît donc nécessaire d'adapter ces statuts afin que la représentativité de nos clubs et de nos adhérents, au-delà des régions elles-mêmes, soit garantie, non seulement par le nombre de pouvoirs, mais aussi par le nombre de représentants.

La commission électorale a été sollicitée pour donner un avis sur cette question. Le Bureau Exécutif a proposé de conserver les mêmes règles que précédemment. La réflexion a été qu'il était difficile de proposer une règle d'attribution de place supplémentaire pour les régions avec beaucoup de licenciés ou pour les plus étendues. Albert MAYER a précisé que pour sa région le Grand Est, il avait été déjà difficile de trouver 3 représentants sur 10 départements. Il est à noter que les 3 représentants se répartissent l'ensemble des voix de la région. Il est aussi important de rappeler que le déplacement des représentants est à la charge des comités régionaux. Jean ZOUGRANA précise que devant la volonté de faire évoluer nos structures nous pourrions être tentés de réunir plusieurs assemblées générales engendrant des frais financiers. Nous sommes ouverts à toute autre proposition afin de faire partager les travaux de l'Assemblée Générale à un plus grand nombre tout en respectant les budgets. Le Président de la commission électorale rappelle que les statuts autorisent une convocation d'une assemblée générale extraordinaire à la demande du Conseil Fédéral ou du quart des membres de l'Assemblée Générale.



Région : Auvergne Rhône Alpes **Nom/Prénom :** Nasser HAMMACHE

Qualité: Président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes

Question relative à la composition d'équipages en Course en Ligne par des sportifs de clubs

différents.

La pratique de l'équipage reste un élément clé de développement de la course en ligne, structurant pour l'individu, le groupe d'individus et le club : un véritable outil de promotion.

Les clubs ne pouvant présenter ce type d'embarcation faute de pratiquant de niveau, genre, âge correspondant, voient les pagayeurs concernés pénalisés, alors qu'il serait possible de mutualiser les effectifs en s'associant à d'autres clubs selon un cadrage à définir.

Pour aller dans le sens des règles générales communes à l'ensemble de nos disciplines, notamment celles définies par l'article RG 25 du règlement sportif (RG 25 : « dans toutes les compétitions, un équipage peut être composé par des compétiteurs provenant de plusieurs clubs selon des modalités précisées dans les règles particulières »), nous nous interrogeons sur le calendrier de mise en œuvre des dispositions compatibles pour les compétitions de course en ligne jusqu'au niveau des championnats de France.

Le Bureau Exécutif a rencontré la Commission Course en ligne Marathon Para-canoë à l'occasion du Championnat de France de fond à Angers et nous en avons débattu, le Président propose de donner la parole au Président de la Commission, Daniel BONIN. Il rappelle que le projet avait été lancé en 2015 et qu'il avait été proposé à l'ancien Bureau Exécutif des solutions. Nous (la Commission) avons évoqué ces propositions qui émanent des clubs lors de la réunion avec le Bureau Exécutif et qui satisfont l'ensemble des parties. Nous sommes dans une fédération qui respecte la démocratie ces propositions résultent d'une enquête auprès des clubs et une majorité d'entre eux sont favorables à cette évolution. Emmanuel GIRARD rappelle qu'il faut que notre système d'information et d'inscription en ligne puisse permettre d'inscrire deux membres d'un équipage de clubs différents et que nous devons vérifier que tout soit conforme avant la modification du règlement. Catherine LECLERC précise que pour la Descente la possibilité de courir en équipage bi-clubs avait fortement développé la pratique féminine. Richard DROUET pour le comité régional Nouvelle Calédonie précise que le regroupement des féminines dans la ligue de Va'a a permis de fortement développer la pratique. Jean ZOUNGRANA conclut en précisant que nous ne devons pas avoir une vision dogmatique sur le sujet. Nous avons des arguments qui sont tous recevables. Faut-il imposer un modèle unique ou devons-nous bien soupeser les arguments des deux solutions afin de retenir le compromis.

17h00 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 par Jean ZOUNGRANA

Le Secrétaire Général, Emmanuel GIRARD Le Président, Jean ZOUNGRNA